

La Roche-sur-Yon, le 15 septembre 2015

DÉLÉGATION MOYENS
Direction des Affaires juridiques
Service Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2015

PROCÈS VERBAL

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il propose la désignation de Anne AUBIN-SICARD en qualité de **secrétaire de séance** et énonce la liste **des pouvoirs** :

- | | | |
|---------------------------|---|------------------------------|
| - Malik ABDALLAH | à | Geneviève POIRIER-COUTANSAIS |
| - Anne-Sophie FAGOT | à | Franck POTHIER |
| - Nathalie BRUNAUD-SEGUIN | à | Luc BOUARD |
| - Laurence GILLAIZEAU | à | Bruno GUILLOU |
| - Cyril BRÉHÉRET | à | Anne AUBIN-SICARD |
| - François CAUMEAU | à | Sylvie DURAND |
| - Pierre REGNAULT | à | Joël SOULARD |
| - Caroline FOUNINI | à | Martine CHANTECAILLE |
| - Guy BATIOU | à | Françoise BESSON |
| - Stéphane IBARRA | à | Sylvie CHARTIER |

1	ELECTION DU 17^{ÈME} ADJOINT
----------	---

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Monsieur le Maire fait l'intervention suivante :

« Comme vous le savez, j'ai souhaité procéder au changement de Premier adjoint pour plus d'efficacité dans l'action municipale. Lors du dernier conseil, P. PORTÉ s'est exprimé sur cette décision. Il a remis un courrier à Monsieur le Préfet le 07 juillet 2015, demandant son changement de position au sein de l'équipe municipale. En conséquence, et selon les dispositions du CGCT, les adjoints ont pris place automatiquement au rang supérieur avec pour conséquence de rendre A. AUBIN-SICARD Première adjointe au Maire, et vacant le poste de 17^{ème} adjoint. »

Il annonce que l'élection du 17^{ème} adjoint est ouverte, au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

P. PORTÉ déclare :

« Je ne prendrai pas part à ce vote. L'instant est solennel, prégnant et lourd de conséquences pour moi. Nous avons désormais une nouvelle Première adjointe à qui je souhaite bon courage et bon vent, la tâche est immense et les heures à ne pas compter. Après avoir été le 1^{er} adjoint de cette assemblée, j'en serai dans quelques instants le 17^{ème} et je l'ai accepté. Ainsi les premiers seront les derniers. Je prends acte, Monsieur le Maire, de cet instant emprunt d'une certaine exégèse. Je prends

acte aussi de cet instant que je n'oublierai jamais. Les Yonnaises et les Yonnais n'oublieront jamais non plus. Ils ne comprennent pas et ne partagent pas la décision prise. Tous ceux que je rencontre chaque jour me le disent et à vous aussi, j'en suis sûr.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je ne prendrai pas part au vote, je ne me prononcerai pas sur la proposition qui vous est soumise, chacun le comprendra. Votre décision bien sûr aura, quoique certains puissent en penser, des répercussions insoupçonnées sur l'avenir... A ceux qui souhaitaient mon départ, à tous ceux qui siègent en cette enceinte, grâce à « La Roche pour tous » et qui l'on oublié, qu'ils entendent une fois encore que je n'ai pas été élu pour moi, je n'ai pas été élu pour faire carrière, j'ai été élu pour servir ma ville, j'ai été élu pour servir les Yonnais. Mon énergie est sans faille, mon engagement reste intact. J'ai accepté d'être 17^{ème} adjoint. A vous de l'accepter ou de le refuser. »

J. SOULARD déclare :

« Il est assez inhabituel de se retrouver dans cette salle du conseil après le 14 juillet, les dossiers étant clos en général avant cette date. Il est vrai que vous auriez pu régler certains aspects au dernier conseil. Quoiqu'il en soit, et quand bien même je vous avais conseillé en avril d'effectuer un remaniement, cette affaire ne nous concerne pas. Vous gérez votre majorité comme vous l'entendez et nous n'interviendrons pas dans ce vote et n'y participerons pas.

Au-delà de cette première question, je suis surpris de l'absence de communication d'éléments sur les autres dossiers inscrits en même temps, en dépit des règles instituées et des habitudes de production des projets de délibérations. De fait, nous ne participerons à aucun des votes sur les dossiers présentés, par défaut d'accès aux documents qui nous auraient permis de voter en conscience. »

A. AUBIN-SICARD intervient :

« Je souhaiterais vous dire quelques mots pour exprimer mon émotion. Monsieur le Maire, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'accordez de nouveau aujourd'hui. Cette confiance réciproque et solide qui fait que j'accepte d'être votre Première adjointe. Nous partageons en effet une même ambition et une même vision pour l'avenir de notre ville et pour le bien-être des Yonnais. Vous choisissez en outre d'avoir une femme à vos côtés et cela me semble être un signe fort qui va nous permettre une belle complémentarité pour atteindre nos objectifs. Je m'attacherai donc comme j'ai toujours eu à cœur de le faire, quels que soient les lieux, les circonstances, à être à la hauteur de la responsabilité que vous avez décidé de me confier. Que les Yonnais soient assurés de tout mon engagement pour les servir, pour servir notre commune et continuer plus globalement de servir l'intérêt général, à vos côtés et aux côtés de tous nos collègues de la majorité municipale.

A cet égard, et pour être encore plus présente auprès de vous et auprès de l'équipe, je tiens à vous informer ce soir que le Comité syndical du SyDEV en date du 06 juin dernier a entériné ma démission. D'autres dispositions restent à entériner du côté du syndicat départemental TRIVALIS, cela est en cours et sera avalisé lors du Comité syndical en septembre prochain. Enfin, je laisse à Malik ABDALLAH, adjoint en charge de l'urbanisme, le soin de présider la commission municipale n° 1 que je présidais jusqu'alors. »

Monsieur le Maire ajoute :

« Le moment est important, solennel et difficile. Difficile parce qu'il vient après 16 mois de travail, 16 mois où le constat est quelquefois différent de celui fait pendant 12 mois de campagne. Cela n'empêche ni la relation ni la valeur des hommes, la seule chose qui compte c'est l'efficacité, et l'efficacité au travail, c'est celle aussi d'une collaboration entre un maire et son premier adjoint qui soit efficace.

En ce sens, j'ai pris cette responsabilité, elle est lourde, pas facile à prendre mais c'est bien pour l'avenir des Yonnais que je l'ai prise. Avec la volonté de garder la famille unie. Cette volonté de garder l'unité c'est quelquefois de se parler, de se dire ce qui ne va pas, d'en tirer les conséquences pour prendre les bonnes décisions pour continuer à travailler ensemble. J'ai souhaité de tout mon cœur que la famille reste unie et que Philippe PORTÉ reste adjoint au sein de la municipalité. Signe que les valeurs existent et que nous allons continuer cette route ensemble, dans la même majorité. »

Monsieur le Maire :

En application de l'article L 2122-10 du CGCT et suite au courrier adressé par M. Philippe PORTÉ à Monsieur le Préfet de la Vendée l'informant qu'il quittait son poste de 1^{er} adjoint, il est proposé au Conseil de procéder à l'élection du 17^{ème} adjoint au Maire, au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue, les autres adjoints ayant pris place automatiquement au rang supérieur.

Le Conseil procède à l'élection du 17^{ème} adjoint au Maire,

1^{er} tour de scrutin

Candidats : Monsieur Philippe PORTÉ

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 36

A déduire :

- bulletins nuls article L 66 du code électoral : 0
- bulletins blancs article L 65 du code électoral : 6

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Philippe PORTÉ : 30

Monsieur Philippe PORTÉ ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé 17^{ème} adjoint et a immédiatement été installé.

M. CHANTECAILLE souhaite qu'un hommage soit rendu à Alain SABAUD disparu le 24 juin dernier :
« Nous avons, ce jour là, appris avec beaucoup de tristesse sa disparition, puisqu'il était l'un des acteurs majeurs de la vie artistique et culturelle de notre ville depuis son installation en 1983 avec le Théâtre du Galion. Au nom de notre groupe je voudrais, comme élue, rendre hommage à ce passionné de théâtre, de cinéma et d'art en général, mais aussi à ce formidable éducateur qu'il n'a jamais cessé d'être. Je voudrais rappeler ici le plaisir qu'ont eu de nombreux Yonnais qui ont pu visiter le théâtre avec lui lors des visites théâtralisées des journées européennes du patrimoine que nous avons organisées lors du dernier mandat. Les associations avec lesquelles il a travaillé et dont je relaie ici le vœu, souhaiteraient qu'un lieu emblématique de la ville porte son nom ; il vous appartiendra Monsieur le Maire, de le décider, sachez que nous seront pleinement disponibles pour y réfléchir à vos côtés si vous le souhaitez. »

Monsieur le Maire indique qu'un hommage particulier est prévu à la rentrée. Il entend bien entendu cette proposition.

J. BESSEAU ajoute :

« Effectivement, le monde culturel et tous ceux qui ont approché M. SABAUD ont été très tristes d'apprendre son départ prématuré et concomitant avec le festival d'Avignon qui était un léger clin d'œil, lui qui passait son temps, du premier au dernier jour de ce festival, à assister à un maximum de spectacles. Un hommage sera rendu à ce personnage, le lieu reste à déterminer. »

2	DESIGNATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES COMMISSIONS ET ORGANISMES DIVERS - MODIFICATIONS
---	--

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Monsieur le Maire déclare :

« Je profite de ce dossier pour vous annoncer que je n'ai plus l'intention de déléguer la gestion du personnel communal. Le schéma de mutualisation qui est en cours entre la Ville et La Roche-sur-Yon Agglomération nécessite qu'une attention toute particulière soit portée au personnel et j'estime que c'est au maire de porter cette attention et de porter les grandes orientations à venir. J'ai demandé à A.S. SARDAY, de par ses compétences en ce domaine, de m'assister dans ces missions.

L'ensemble des délégations sera présenté plus en détail au conseil de septembre. »

Il est proposé de modifier la répartition des élus au sein des différentes commissions et de procéder à de nouvelles désignations dans les organismes divers, suite notamment à l'installation de Mme Anne-Sophie SARDAY en qualité de conseillère municipale.

QUESTION ADOPTÉE PAR :

35 voix POUR

2 ABSTENTIONS : Monsieur Thierry De La Croix, Madame Anita Charrieau

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Pierre Regnault, Monsieur Guy Batiot, Madame Françoise Besson, Madame Martine Chantecaille, Madame Caroline Founini, Monsieur Joël Soulard, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Stéphane Ibarra

3	MULTI-ACCUEIL « BACQU'A SABLE » - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL
----------	---

Rapporteur : Sylvie DURAND

S. DURAND précise que les délibérations examinées ce soir portent, l'une sur un dossier initié lors de la précédente mandature, une assignation et une décision du Tribunal de grande instance pour la SCI Bacqua, l'autre sur la mise à disposition de personnel, dossier examiné au Conseil d'agglomération le 30 juin 2015.

En vue de mettre fin au litige opposant la Ville et La Roche-sur-Yon Agglomération à la SCI BACQUA et la SCI « La Roche-sur-Yon rue Bacqua », actuellement pendant devant la Cour d'Appel de Poitiers, il est proposé au Conseil d'approuver les termes du protocole transactionnel établi à cet effet.

Outre la somme de 87 942,51 euros déjà versée à la Ville en application du jugement de 1^{ère} Instance du 18 mars 2014, il restera notamment à verser à la Ville 5 972,86 euros.

QUESTION ADOPTÉE PAR :

35 voix POUR

2 ABSTENTIONS : Monsieur Thierry De La Croix, Madame Anita Charrieau

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Pierre Regnault, Monsieur Guy Batiot, Madame Françoise Besson, Madame Martine Chantecaille, Madame Caroline Founini, Monsieur Joël Soulard, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Stéphane Ibarra

4	PERSONNEL MUNICIPAL - MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ET LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - AVENANTS N° 4 ET 5 AUX CONVENTIONS DU 3 AVRIL 2012 - MODIFICATIONS
----------	---

Rapporteur : Monsieur Philippe Porté

Depuis 2010, les transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération ont eu pour conséquence le transfert des services afférents, pour l'essentiel depuis la Ville de La Roche-sur-Yon. La Communauté d'Agglomération et la Ville de La Roche-sur-Yon ont souhaité que ce développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire et se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services dans une logique d'efficacité et d'économie. Il est proposé d'ajuster et de renforcer la mise à disposition de services entre la Ville de La Roche-sur-Yon et La Roche-sur-Yon Agglomération et de modifier les quotités prévues dans le projet présenté lors de la séance du 23 juin 2015.

QUESTION ADOPTÉE PAR :

35 voix POUR

2 ABSTENTIONS : Monsieur Thierry De La Croix, Madame Anita Charrieau

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Pierre Regnault, Monsieur Guy Batiot, Madame Françoise Besson, Madame Martine Chantecaille, Madame Caroline Founini, Monsieur Joël Soulard, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Stéphane Ibarra

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Le Maire

Luc BOUARD

